

À l'attention des équipes pédagogiques du second degré

Le travail qui est mené quotidiennement pour assurer la continuité pédagogique est remarquable. Après deux semaines d'enseignement à distance dans un contexte inédit, ce document doit permettre de partager quelques réussites concrètes et quelques points de vigilance issus de constats.

NE PAS PERDRE DE VUE LES PRIORITÉS

- **Maintenir un lien social et pédagogique** avec les élèves et leur famille, dans un contexte anxigène pour tous.
- **Soutenir la motivation des élèves**, clé de la réussite de la continuité pédagogique.
- **Dédramatiser** dans ce contexte si particulier. Le temps de travail à distance doit avant tout permettre d'approfondir et de consolider les acquis.



FAVORISER LE PLAISIR, LA DÉCOUVERTE, L'ÉVASION...

- **Le plaisir d'apprendre et de découvrir** reste plus que jamais l'entrée à privilégier et impacte la motivation et la façon dont les travaux demandés seront reçus par les élèves.
- Proposer un **programme de culture générale** en identifiant des lectures, des films, des documentaires et qui donneront lieu à une restitution individuelle/collective écrite/orale.
- Proposer des temps consacrés à des **activités variées et ludiques**, en lien avec les apprentissages disciplinaires.
- Limiter les temps d'exposition aux écrans et favoriser les **lectures**, les **créations-productions écrites**.
- Favoriser les **liens sociaux** et le **travail coopératif** entre pairs.

COMMENT REGULER LA CHARGE DE TRAVAIL DES ÉLÈVES ?

PENSER L'ORGANISATION DU TRAVAIL COLLECTIVEMENT

- **Identifier l'environnement d'apprentissage des élèves** : partir des outils et des ressources dont disposent les élèves pour déterminer le travail à faire et mieux adapter les consignes, dans une logique d'accompagnement.
- **Tenir compte des fortes contraintes** auxquelles chacun peut être soumis en contexte familial (partage de l'ordinateur au sein de la famille, disponibilité des proches, connexion internet, rythme familial...)
- **Planifier collectivement le travail à l'échelle de la semaine** : proposer des échéances à 1 ou 2 semaines. Ne pas exiger des élèves qu'ils suivent l'emploi du temps ou le rythme de travail en établissement.
- (Eventuellement) **Identifier des temps de travail avec la classe** : le cas échéant, proposer des temps de visioconférence courts et en nombre limité. Ces échanges permettent de maintenir le lien, de dédramatiser des situations vécues comme éprouvantes par les élèves, et peuvent constituer des temps utiles de régulation du travail demandé. Pour les organiser, on peut s'appuyer sur l'emploi du temps de la classe.

CHOISIR LES OUTILS

- **Stabiliser l'outil de communication** qui est incontournable pour l'équipe pédagogique dans la communication avec les élèves et les familles. **Disposer d'un seul outil** permet d'avoir une vue d'ensemble sur la charge de travail des élèves et sa répartition dans le temps.
- **Limiter les outils numériques** : pour ne pas multiplier les canaux de communication et ne pas obliger les élèves à jongler entre divers outils.
- **Éviter les documents à imprimer** : pour ne pas alourdir le quotidien des élèves et de leur famille.
- Avoir recours aux **ressources non numériques** dans la mesure du possible.